

Joignez-vous à nos équipes dynamiques

Travaillez avec nous pour
faire la différence



Animateur(trice) et intervenant(e) de dîner au primaire

7,5 heures/semaine, du lundi au vendredi (11h00 à 12h00)

Description du milieu et profil recherché

L'École Vanguard est un milieu d'enseignement innovant, à échelle humaine, qui préconise le développement professionnel, la recherche, le partage d'expertise...et qui permet à chacun de ses jeunes de vivre la réussite. Notre mission est d'offrir des services éducatifs adaptés à des élèves présentant des difficultés graves d'apprentissages (dyslexie, dysorthographe, trouble développemental du langage) aux secteurs francophone et anglophone du primaire et du secondaire. Notre équipe est composée d'enseignants en adaptation scolaire, d'orthopédagogues, d'orthophonistes, de psychoéducateurs, de techniciens en éducation spécialisée, d'intervenants en éducation à la sexualité et d'autres intervenants dédiés à la réussite et au bien-être de nos élèves.

Responsabilités

Sous l'autorité du responsable du service de garde, l'animateur-intervenant de dîner est la personne qui supervise et encadre les élèves durant le dîner.

De façon plus spécifique, vous réaliserez les tâches suivantes :

- En collaboration avec l'équipe d'animateurs, planifier et animer des activités durant la période de récréation au dîner;
- Encadrer les élèves dans les diverses salles de regroupement ;
- Aider certains élèves à s'habiller et à se déshabiller, au besoin;
- Exercer une surveillance préventive et active en renseignant les élèves sur les règlements en vigueur et une surveillance corrective en sanctionnant les comportements inadéquats selon les règles en vigueur;
- Assurer le suivi des mesures punitives et réparatrices;
- Intervenir lorsque la situation le requiert;
- Communiquer toutes situations problématiques aux enseignants, au coordonnateur de la vie étudiante ou à la direction;
- Faire respecter le code de vie de l'école;
- Au besoin, accomplir d'autres tâches connexes.

Joignez-vous à nos équipes dynamiques

Travaillez avec nous pour
faire la différence



CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

- Être titulaire d'un diplôme de 5^e secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue.
- Détenir une formation de premiers soins;
- Être disponible durant les périodes de dîner du primaire soit de 11h à 12h30;
- Avoir de l'expérience en animation et en intervention auprès des jeunes (atout);
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite et bonne connaissance de la langue anglaise;
- Capacité de travailler en équipe.

SALAIRE

- Échelle salariale entre 24,92\$ et 29,32\$ de l'heure, selon expérience.

Joignez-vous à nos équipes dynamiques

Travaillez avec nous pour
faire la différence



Avantages de l'École Vanguard



Milieu humain qui
encourage
l'innovation



Équipe de travail
dynamique et
engagée



Développement
professionnel
pour tous



Régime
d'assurances
collectives



RREGOP

Joignez une équipe passionnée!

L'École Vanguard est un milieu d'enseignement innovant qui préconise le développement professionnel, la recherche et le partage d'expertise, tout cela pour la réussite des jeunes manifestant des troubles spécifiques des apprentissages.

Vous souhaitez faire partie de la solution pour nos jeunes, il ne nous manque que vous. Nous vous invitons à consulter notre Portail Recrutement pour consulter tous nos postes et remplacements disponibles.

L'École Vanguard souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les candidatures des femmes, des Autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et des personnes en situation de handicap. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées qui en font la demande. Notre établissement encourage toutes les personnes qualifiées à poser leur candidature.

Notre établissement d'enseignement est agréé aux fins de subventions et assujéti aux dispositions applicables de la *Loi sur la laïcité de l'État* (RLRQ, c. L-0.3), modifiée par la *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec* (Projet de loi n° 9, sanctionné le 2 avril 2026). La personne retenue devra notamment s'engager à respecter les principes de la laïcité de l'État, les règles relatives à l'interdiction du port de signes religieux ainsi que toutes autres dispositions prévues par ces lois.

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
cv@vanguardquebec.qc.ca